Parc national de la Vanoise

Communiqué de presse

Chambéry, le 9 octobre 2012

Le refuge de l'Arpont en travaux dans le Parc national de la Vanoise

Situé sur la commune de Termignon, en Haute Maurienne, à 2309 m d'altitude, le refuge de l'Arpont fait actuellement l'objet d'importants travaux de restructuration et d'extension. Le Parc national de la Vanoise, maître d'ouvrage, veut améliorer les conditions d'accueil, le fonctionnement et la gestion environnementale du bâtiment.

Construit à la fin des années 60, le refuge de l'Arpont (92 places, 5 500 nuitées/an en moyenne), doit aujourd'hui être mis aux normes en matière de sécurité, d'hygiène et de sanitaires. Il s'agit aussi d'améliorer les conditions d'accueil du public ainsi que les conditions de vie et de travail des gardiens. Enfin, sa consommation d'énergie doit également être réduite.

Caractéristiques du projet

Les deux bâtiments qui constituent le refuge actuel étaient dédiés à l'accueil et à l'hébergement du public pour l'un et à la cuisine et l'hébergement des gardiens pour l'autre. **Ces bâtiments seront restructurés et tous deux destinés au couchage**, reconfiguré en dortoirs à capacités différenciées selon les usages (familles, alpinistes, groupes...).

Ces bâtiments seront prolongés par une **extension** de 580 m^2 **consacrée aux espaces de restauration, à la cuisine, aux sanitaires et à l'hébergement du personnel** du refuge. Ce nouvel équipement sera **semi-enterré**, à la fois pour s'adapter aux risques d'avalanches locales et pour préserver l'architecture des bâtiments existants et l'insertion dans le paysage. Les façades seront traitées comme celles des bâtiments existants. Le toit plat de l'extension offrira une nouvelle terrasse, belvédère pour les randonneurs.

Une démarche de développement durable

L'ensemble du projet - travaux et fonctionnement futur du refuge - s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le refuge conservera après les travaux la **même capacité d'accueil,** sans chercher à augmenter le nombre actuel de nuitées.

Pour les travaux, le refuge étant inaccessible par véhicule terrestre, l'**héliportage** s'impose pour certains transports de matériels et matériaux mais il sera **limité au strict nécessaire**. Le plan de vol des appareils sera contingenté dans le temps et sur les itinéraires pour réduire les impacts sonores, visuels et de dérangement de la faune sauvage locale : bouquetin, gypaète barbu, aigle royal...

Une alternative de transport par câble a été étudiée mais n'a pu être retenue au regard de son coût très supérieur au transport par hélicoptère.

Des mesures ont également été prises pour **réduire l'impact des travaux** sur le site, notamment le balisage du chantier, l'usage d'engins adaptés (pelles araignées sur pneus pour minimiser les empreintes sur le terrain), l'insonorisation et le tri sélectif des déchets.

Contact presse : Élisabeth BERLIOZ
Tél : 04 79 62 89 63 – Fax : 04 79 96 37 18
elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr

Parc national de la Vanoise
135 rue du Docteur Julliand – BP 705 – 73007 Chambéry cédex

Les **matériaux de construction** seront d'origine locale : bois provenant d'exploitations locales, pierres de parement issues de ruines situées à proximité du refuge. Des matériaux d'isolation à faible *énergie grise** seront utilisés pour une isolation thermique renforcée.

Un modèle de gestion environnementale

L'utilisation du nouveau refuge mettra en application la **Charte de gestion environnementale des refuges** du Parc national de la Vanoise. Son impact sur le patrimoine naturel environnant sera ainsi encore réduit :

- Grâce à l'**isolation renforcée**, l'appoint d'énergie pourra être limité par des équipements électroménagers à très basse consommation et sera fourni presque intégralement par des **énergies renouvelables** : bois, solaire thermique et photovoltaïque, pico-centrale hydroélectrique.
- Divers équipements permettront de l**imiter la consommation en eau** par le public et le personnel.
- La production des eaux usées sera réduite par la mise en œuvre de **toilettes sèches** et d'une unité de traitement par ***lombricompostage*.**
- Le tri sélectif des déchets sera systématisé, complété par un traitement sur place des déchets de restauration par compostage.
- Un **muletage** permettra l'approvisionnement en denrées fraîches et le départ vers la vallée des déchets non recyclables sur place.

Un budget maîtrisé

L'ensemble des travaux, comportant la rénovation des 416 m^2 des bâtiments existants et l'extension neuve de 580 m^2 est fixé à 2,8 M€. Le prix du mètre carré de 2 800 € est ainsi bien maîtrisé eu égard aux contraintes météorologiques, géographiques et techniques qui s'imposent et à l'objectif de développement durable du projet.

Les **partenaires financiers** de ce projet sont : le Conseil général de la Savoie, le Conseil régional Rhône-Alpes, le Fonds européen de développement régional, la DATAR, la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise et la commune de Termignon.

Un calendrier de travaux jusqu'en novembre 2013

Les travaux, débutés en **septembre 2012,** se poursuivront en principe jusqu'à fin octobre voire en novembre si le temps le permet.
Les randonneurs ne sont plus acceptés au refuge pendant cette période, les ouvriers sont hébergés dans le bâtiment des agents du Parc national, à proximité du refuge.
Les travaux actuels portent sur les bâtiments existants : démolitions, réaménagement, rénovation de l'espace intérieur et sur le terrassement et les réseaux extérieurs : assainissement, eau potable et électricité.

Durant **l'hiver 2012-2013**, il n'y aura pas de possibilité d'hébergement. Sera néanmoins maintenu pour des raisons de sécurité un espace spartiate pour abriter les usagers en cas d'intempéries.

Au **printemps 2013,** les travaux devraient reprendre début avril. Il n'y aura pas de possibilité d'hébergement pour les randonneurs jusqu'à fin juin, date à laquelle devront être réceptionnés les bâtiments existants complètement rénovés.

Été et automne 2013 : de début juillet à fin août, 40 randonneurs pourront être hébergés dans le refuge existant rénové. Les travaux porteront essentiellement sur l'extension avec pour objectif de réceptionner le nouveau bâtiment à l'automne. L'achèvement des travaux est prévu pour novembre.

Le Parc national de la Vanoise remercie les habitants et visiteurs de leur compréhension pour les désagréments induits par ce chantier.

Lombricompostage* : méthode écologique de valorisation et de transformation des déchets biodégradables en engrais naturel fondé sur l'utilisation de vers de compost.
Énergie grise* : quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'utilisation, l'entretien et à la fin le recyclage.

Vue depuis le Nord-Est